

<https://www.aefinfo.fr/depeche/698396>

Alexandra Caccivio

11 min read

## CNR éducation : l'Élysée lance la phase 2 du dispositif, avec des personnels d'encadrement plus accompagnants

Un an après le lancement du CNR éducation, 8 700 projets ont été déposés et plus de 3 000 projets ont été validés. Pour cette 2e année de déploiement, l'Élysée, qui a réuni ce jeudi le Conseil national de la refondation plénier, souhaite que les projets soient mieux accompagnés par un management intermédiaire "plus fertilisateur" et associent davantage les collectivités territoriales. AEF info fait le point, par académie et par département. De leur côté, les recteurs continuent d'encourager les équipes à s'emparer du dispositif.



Dans l'académie de Rennes, le CNR éducation finance, par exemple, des "quart d'heure de lecture" le vendredi avant les vacances. Pixabay - © Qiangxuer

Tandis que le CNR se réunit à Paris ce jeudi 7 septembre 2023, quel est le bilan d'étape du volet éducation "Notre école faisons-la ensemble" ([lire sur AEF info](#)) ? Selon l'Élysée, 3 150 projets ont été validés, dont 692 sont portés en interétablissements et 23 % en éducation prioritaire. Quelque 18 991 écoles ou établissements ont manifesté leur intérêt pour ce nouveau dispositif de financement. Cette première vague de projets s'élève à 48 M€ et bénéficie à un million d'élèves. Le budget médian est de 30 000 € par projet. Pour rappel, le fonds d'innovation pédagogique est doté de 500 M€ sur la durée du quinquennat ([lire sur AEF info](#)).

### Renforcer "l'accompagnement humain" des projets CNR

L'Élysée se félicite du "franc succès" rencontré par le CNR, salué par "100 % des participants" à cette troisième session plénière. Le président de la République a voulu rappeler les "quatre points d'utilité" de cette initiative : le "remplacement de la norme par l'initiative", la "création de coalitions d'acteurs", la "création d'un esprit de coresponsabilité à la française" et "une action publique plus réactive et déconcentrée". L'enjeu de cette deuxième phase est "d'associer encore davantage les collectivités territoriales sur les services publics du quotidien".

Concernant le CNR Éducation, l'Élysée annonce que cette deuxième année de CNR donnera lieu à "un renforcement de l'accompagnement humain des équipes qui se lancent dans le CNR, afin que chaque école et établissement aient un point de contact avec une équipe d'appui de proximité lorsqu'elle dépose un projet". Un "plan de formation" au sein de l'Éducation nationale est aussi prévu, dans l'idée de faire advenir une école "moins jacobine".

"Cela veut dire que les inspecteurs sont un peu moins inspectant et un peu plus accompagnant, un peu plus ingénieurs de projet, un peu plus fertiliseurs. L'idée est de transformer aussi la hiérarchie de l'Éducation nationale pour faire en sorte que tout ce management intermédiaire, ces inspecteurs de l'Éducation nationale, ces inspecteurs pédagogiques régionaux, ces conseillers pédagogiques de circonscription, ces chefs d'établissement soient vraiment des accompagnateurs des gens qui font grandir et fertilisent ces projets", précise-t-on à l'Élysée.

Alors que l'exécutif veut encourager les équipes pédagogiques à participer au CNR ([lire sur AEF info](#)), il n'est pas prévu que ce dispositif prenne une forme plus contraignante.


"Le CNR reste un dispositif sur la base du volontariat, qui a été un succès jusqu'à maintenant", précise l'Élysée. Cependant, certains fonds – comme les fonds prévus pour la rénovation du bâti scolaire (500 M€ en 2024) pourront être "priorisés vers les établissements ayant bâti des projets CNR". L'Élysée rappelle également que "la participation à un projet CNR est l'une des briques du pacte enseignant" et que l'un des objectifs du CNR est que "créer des communautés d'enseignants ayant monté un projet, afin qu'ils puissent former d'autres enseignants".

La mission d'information sénatoriale sur l'autonomie des établissements scolaires estimait, dans son rapport publié cet été, que le CNR éducation se déployait de manière "désordonnée et peu transparente" ([lire sur AEF info](#)).

## ÉTAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT DES PROJETS

Où en est le déploiement des projets CNR dans les académies ? À partir de données fournies par le ministère de l'Éducation nationale le 30 août et arrêtées à la date du 24 juillet 2023, AEF info fait un état des lieux.

*Précaution de lecture : Les projets étant validés "au fil de l'eau" par les différentes instances, les données peuvent avoir bougé depuis l'état des lieux dressé par le MEN à la date du 24 juillet 2023.*

 Made with Flourish

## LE POINT À LA RENTRÉE DANS QUELQUES ACADÉMIES

Lors des conférences de presse de rentrée, plusieurs recteurs ont fait le point sur les projets CNR de leur académie.

**Académie de Nantes.** Avec 716 projets déposés sur la plateforme nationale, et 193 projets validés définitivement et financés, l'académie de Nantes a dépensé l'intégralité de l'enveloppe qui lui avait été attribuée pour les projets CNR portés par des établissements publics. "Nous avons même obtenu un supplément", précise la rectrice Katia Béguin.

L'académie de Nantes a reçu une enveloppe de 1,6 million d'euros pour l'enseignement public, et de près d'1,2 million pour l'enseignement privé sous contrat (ce qui correspond au poids du privé dans l'académie, qui scolarise environ 40 % des élèves). L'enveloppe

de 1,6 million d'euros est répartie de façon égale entre le premier et le second degré. La rectrice observe que le premier degré est un peu "en retrait" et que l'enseignement privé "s'est moins emparé du dispositif", mais compte renforcer la communication auprès des établissements.

## UNE CHARTE "POUR L'ÉCOLE DU FUTUR" DANS L'ACADÉMIE DE RENNES

Dans le cadre du CNR éducation, l'académie de **Rennes** s'est dotée d'une "charte pour l'école du futur". "Il ne s'agit pas d'un vade-mecum", précise Emmanuel Ethis, le recteur de Rennes, mais d'un cadre, assez large, pour que chaque école et chaque établissement puissent se saisir du CNR. Avec cette charte, on propose aux équipes pédagogiques de réfléchir à l'établissement idéal pour leurs élèves, et de proposer un projet, en lien avec les collectivités, et leur environnement".

Le recteur ajoute que "le CNR Éducation suscite beaucoup d'enthousiasme dans l'académie ; on a sollicité de nouvelles enveloppes pour le second degré". Il insiste également sur l'évaluation des projets, menée par des chercheurs, ou l'Inspé, "pour mesurer les effets des projets mis en place".

La charte comporte dix points :

1. Favoriser la réalisation d'initiatives nées des constats partagés et de l'inventivité des équipes éducatives ;
2. Impulser de nouvelles modalités d'apprentissage, en partant des propositions des élèves et des adultes, pour améliorer le quotidien de l'École ;
3. Engager le plus grand nombre d'élèves d'une école ou d'un établissement dans ces projets ;
4. Mobiliser toute la communauté éducative pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets (équipes, élèves, parents, partenaires, etc.) ;
5. Créer des liens entre les écoles et les établissements d'un territoire, pour sécuriser et enrichir les parcours des élèves, de la maternelle au lycée ;
6. Ouvrir l'École à son environnement local, tisser des relations entre tous ses acteurs et structurer de nouveaux partenariats (économiques, culturels, sportifs, associatifs, etc.) ;
7. Amener les élèves à la rencontre de cultures et d'univers professionnels divers ;

8. S'inscrire dans la temporalité continue des apprentissages ;
9. S'appuyer sur des travaux de recherche et d'évaluation pour en mesurer la qualité et continuer d'innover ;
10. Accompagner les équipes, par la mobilisation des cadres et de la hiérarchie.

**Académie de Besançon.** "L'académie a obtenu beaucoup de moyens, 1,4 million d'euros pour financer les projets déposés par les équipes", souligne Nathalie Albert-Moretti, rectrice de Besançon. L'année dernière, 123 projets ont été déposés, dont "66 sont validés et financés" pour un montant qui reste encore faible (150 000 euros). "Nous encourageons les équipes à se lancer", explique la rectrice. Les projets portent principalement autour de "la forme scolaire (les classes dehors, les classes flexibles...), les apprentissages des savoirs fondamentaux, la manière de mieux gérer la difficulté scolaire et la diversité" ou encore "le bien-être (les activités physiques à l'école, la gestion du stress...)".

**Académie de Dijon.** "L'année dernière, nous avons financé près de 132 projets pour un engagement financier de 1,9 million d'euros", souligne Pierre N'Gahane, recteur de Dijon. L'académie a déjà obtenu "deux rallonges" par rapport à la dotation initiale qui était d'un million d'euros. 70 projets sont également près d'être validés et financés. Au total, cela représente 536 écoles ou établissements qui sont engagés. Le recteur s'en félicite : "C'est cette créativité (des enseignants, NDLR) que nous allons mobiliser" grâce aux projets financés par le CNR. Et de citer l'exemple des projets de "l'enthousiasme orthographique", qui propose une autre approche, propre à aider les élèves à faire le moins de fautes possible.

**Académie de Toulouse.** "Le CNR va devenir un mode de financement récurrent pour tous ceux qui veulent proposer des projets novateurs", explique Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse. Quelque 163 projets sont déjà validés et représentent un budget de 3,3 M€ sur les 4 M€ dont bénéficie l'académie (1,7 M€ pour le 1er degré, 2 M€ pour le 2nd degré et 300 000 € pour le privé).

**Académie de Montpellier.** En 2023, 98 dossiers CNR ont été validés dans l'académie de Montpellier : 56 dans le premier degré et 42 dans le second degré. Au total, les projets vont bénéficier à 28 643 élèves. L'enveloppe de 2 M€ a servi à "initier la première campagne". Le CNR éducation est une "priorité académique", affirme le rectorat, dans le

dossier presse consacré à la rentrée. Pour cela, il a recruté une chargée de mission à temps plein. Elle est épaulée par une équipe d'appui académique et départementale.

**Académie de Nice.** L'académie de Nice a "déjà presque entièrement consommé" l'enveloppe de 2 M€ reçue pour financer ses projets CNR, se réjouit la rectrice Natacha Chicot. Une centaine de projets sont déjà validés. "L'académie de Nice est l'une des plus dynamique en France", affirme-t-elle, à quelques heures de présider une nouvelle commission d'examen de projets. "Il y a de tout petits projets, d'autres parfois très gros, qu'on mène en partenariat avec les collectivités territoriales", souligne-t-elle. Les deux-tiers des projets financés concernent le premier degré. Ils sont en majorité axés sur "l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux, notamment sur la lecture, avec la volonté d'embarquer les parents dans cet apprentissage".

**Académie de Clermont-Ferrand.** 265 projets ont été déposés sur la plateforme, 154 ont été validés et 111 sont en cours d'étude ou de reconfiguration, indique le recteur Karim Benmiloud. "C'est une très belle dynamique, avec plus d'1 M€ dépensés pour le premier degré et 620 000 pour le second degré", ajoute-t-il. Avec un financement moyen de 8 000 euros en école et de 9 000 euros en collège et lycées, mais avec "des écarts très importants selon les projets". Interrogé sur l'existence de projets "généralisables", le recteur cite notamment le projet "sac à maths".

**Académie de Lyon.** Sur 824 déclarations d'intention, 89 projets ont été validés à ce jour, pour 3 M€, déclare le recteur Olivier Dugrip. Avec des "financements parfois loin d'être négligeables", comme l'illustrent les 155 000 euros reçus par une école de Saint-Chamond (Loire) ou les 226 000 euros perçus par le collège Louis Lumière d'Oyonnax (Ain).

Voici le détail du déploiement des dossiers CNR par académie.

Trois départements ont validé plus des trois-quarts des projets déposés. Il s'agit de l'Yonne (académie de Dijon), de la Mayenne (académie de Nantes), de la Corrèze (académie de Limoges). À l'inverse, la Guadeloupe, les Pyrénées-Orientales (académie de Montpellier), le Pas-de-Calais (académie de Lille), la Marne et les Ardennes (académie de Reims) ainsi que l'Ille-et-Vilaine (académie de Rennes) ont déposé moins d'un projet sur cinq.